

ONEGESTION

EN SÉCURISANT LES INVESTISSEURS
LEUR SOLUTION CONFORT EST UN ATOUT POUR LES PROMOTEURS

Confier la gestion locative d'un bien immobilier à OneGestion, c'est choisir la performance et la tranquillité d'une prestation inédite qui permet d'optimiser son patrimoine tout en garantissant la sécurité de son financement. Découvrons la Solution Confort avec Nadia Achache, associée de FRANCE DEMEURE Group et Directrice de OneGestion.



ONE
GESTION

Quels sont les forces de la Solution Confort de ONEGESTION ?

Nadia Achache : Notre solution clés en mains, Confort, est la conjugaison de plusieurs atouts au service de la sérénité de nos clients :

- L'expérience
- La visibilité
- L'optimisation du temps de nos clients
- La simplification
- La digitalisation
- La fiscalité
- La sécurité des revenus locatifs
- La garantie des loyers perçus

En effet, OneGestion c'est 30 ans de savoir-faire en termes de Gestion Locative et des conseillers expérimentés qui font profiter nos promoteurs partenaires ainsi que nos investisseurs de conseils éclairés et d'un accompagnement sur-mesure.

Nos collaborateurs savent mettre en valeur un bien pour sa commercialisation grâce à des annonces détaillées et des photos, vidéos et visites virtuelles 360° effectuées par des professionnels de l'image. Ils en assurent une forte visibilité en les diffusant sur tous les canaux de communication (sites spécialisés, réseaux sociaux, encarts publicitaires avec intégration de QR Code...) et contactent notre base de données de locataires potentiels mise à jour en continu. Ainsi, le bien est loué en moins de 15 jours !

Pour optimiser le temps des investisseurs, nos collaborateurs formés en continu aux évolutions de la réglementation, les épargnent des tâches administratives chronophages et complexes en aspects techniques et juridiques : des états des lieux à la gestion des sinistres en passant par une aide à la rédaction des déclarations de revenus fonciers. Ajoutons qu'en matière de sélection des candidats à la location, nous nous appuyons sur une étude scrupuleuse de leur dossier de solvabilité qui doit notamment être conforme aux critères de notre Assurance Loyers Impayés. Toujours pour simplifier la vie des bailleurs, ces derniers disposent d'un espace dédié sur notre extranet sécurisé



Stéphane MORANZONI,
Fondateur FRANCE DEMEURE GROUP



Nadia ACHACHE,
Directrice Associée

appelé Myonegestion.com, accessible 24h/24, 7j/7. Ils y retrouvent tous les documents liés à la gestion de leur bien. De plus, nous accompagnons nos clients pendant toute la durée de la défiscalisation et les conseillons jusqu'au terme du dispositif. Ainsi, à la fin d'un investissement Pinel, par exemple, ces derniers peuvent revendre leur bien via notre agence dédiée à la transaction, FRANCE DEMEURE, ou continuer à le louer en LMNP via les services de Onegestion.

Toutes nos prestations ainsi que notre assurance loyers impayés sont déductibles à 100% de leurs revenus fonciers.

Ainsi, sur la base d'un studio au loyer de 600 € mensuels et des coûts de procédures observés en agence, OneGestion est synonyme d'avantages indéniables. (voir tableau ci-dessous)

Vous avez un atout majeur qui sécurise l'investissement : votre Assurance Loyers impayés. Pouvez-vous préciser ?

N. A. : Quoiqu'il arrive, le bailleur que nous accompagnons perçoit son loyer chaque mois ! Il est ainsi sûr de pouvoir rembourser son prêt. En effet, notre assurance indemnise les loyers dus par un locataire défaillant à partir du 1er mois impayé et pendant une durée illimitée. Elle couvre aussi la perte de loyer engendrée par l'absence de locataire entre deux locations. Elle prend également en charge des frais de procédure en cas de sinistre et assure les détériorations au bien causées par le locataire. Enfin, la protection juridique assure le bailleur dans le cas de litiges l'opposant à son locataire, le syndic ou encore un voisin.

Faites le choix du gain de temps et de la sérénité associée à des revenus réguliers sécurisés ! OneGestion s'occupe de tout et vous de rien !

La Solution Confort de OneGestion est ainsi idéale aussi bien pour les investisseurs que pour les promoteurs !

N.A. : Notre Solution Confort sécurise les investisseurs. Par conséquent, elle est un réel instrument de confiance à l'égard des promoteurs. Ainsi, ces derniers accélèrent leurs ventes. D'ailleurs, nous sommes partenaires de promoteurs de renommée nationale qui nous confient leurs biens à la commercialisation et à la gestion locative. Les investisseurs, quant à eux, ont ainsi un véritable levier de performance pour se constituer un patrimoine et augmenter leur retraite.

SANS ONEGESTION	AVEC ONEGESTION
Cumul de mois de loyers impayés : 26 mois Dette locative : 15 600 € Honoraires d'avocat : 2 100 € Frais d'huissier : 1 200 € Serrurier : 600 € Remise en état du bien : 17 500 € Manque à gagner dû à la vacance Locative : 1 800 € POUR UN COÛT TOTAL DE : 38 800 €	Cumul de mois de loyers impayés : 26 mois Dette locative : 0 € Honoraires d'avocat : 0 € Frais d'huissier : 0 € Serrurier : 0 € POUR UN COÛT TOTAL DE : 390 € DÉDUCTIBLES À 100% DE VOS REVENUS FONCIERS

INFOS :

59, boulevard Maurice Berteaux,
95130 FRANCONVILLE
Tél. : 01-34-15-75-78
www.onegestion.com

